



## Je suis aide-soignant

## Je souhaite devenir **assistant dentaire**



### COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'assistant dentaire pour lesquelles des compétences sont transférables depuis le métier d'aide-soignant.

Activités de l' <b>assistant dentaire</b>	Degré de transférabilité depuis <b>aide-soignant</b>
Assistance du praticien dans la réalisation des soins	✗
Entretien de l'environnement de soins, des matériels liés aux activités et gestion du risque infectieux	.. ..
Accueil et communication auprès du patient	😊
Gestion et suivi du dossier patient	✗
Informations et éducation des patients dans le champ de la santé bucco-dentaire	✗
Recueil, transmission des informations et mise en œuvre de la traçabilité, dans le cadre de la structure de soins	✗

😊 Fort

..  
.. Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)

✗ Non transférable

### ⚠️ Attention !

Seules les personnes titulaires du titre d'assistant dentaire, délivré par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle peuvent exercer la profession d'assistant dentaire (article L. 4393-9 du code de la santé publique).



### ALLER PLUS LOIN

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- [www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)
- OMPL
- [certificationprofessionnelle.fr](http://certificationprofessionnelle.fr)